

Zeitschrift: Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue d'histoire ecclésiastique suisse
Herausgeber: Vereinigung für Schweizerische Kirchengeschichte
Band: 21 (1927)
Rubrik: Kleinere Beiträge = Mélanges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

KLEINERE BEITRÄGE. — MÉLANGES.

Documents inédits sur un projet de fonder une « Académie helvétique » à Fribourg en 1830

Nota. — Nous devons la communication des documents que l'on va lire à l'obligeance de M. Marcel Krugel, à Travers (canton de Neuchâtel). Qu'il veuille bien trouver ici l'expression de la reconnaissance des historiens pour l'amabilité et l'empressement qu'il a mis à répondre à nos vœux.

Le projet de fonder à Fribourg, en 1830, un établissement d'enseignement supérieur était connu par le livre d'Antoine de Ræmy de Bertigny : *Mémoires pour servir à l'histoire du canton de Fribourg durant les 70 dernières années 1796-1866*, paru à Fribourg, en 1869, et par deux communications présentées à la Société d'histoire du canton de Fribourg, le 26 février 1896, par feu l'abbé Jean Gremaud ¹, et, le 18 mai 1922, par feu l'abbé François Ducrest ².

Antoine de Ræmy de Bertigny était un patricien bien informé, grâce à ses relations ; curieux de tout ce qui se passait à Fribourg, il s'intéressait particulièrement aux questions économiques ; ses mémoires sont précis, comme on peut facilement le constater en comparant leur texte avec les actes officiels auxquels leur auteur a eu recours. Son témoignage sur le fait qui nous occupe doit donc être retenu. Voici en quels termes il s'exprimait : « Le collège et le pensionnat étant dans un état florissant, on jugea que le moment était venu de faire davantage. On songea sérieusement à doter Fribourg d'une académie dans laquelle les hautes sciences, la médecine, le droit seraient enseignés. Fribourg possédait alors dans la colonie d'étrangers qui y avaient élu domicile, les professeurs les plus distingués, et on songeait tellement sérieusement à mettre ce projet à exécution que toutes les combinaisons avaient été adoptées et surtout que tous les fonds existaient pour le réaliser lorsque le changement de régime survenu en 1830 le fit avorter ³. »

Antoine de Ræmy est donc très affirmatif ; il semble bien que le projet était assez avancé. C'est malheureusement tout ce que l'on peut dire ; les détails de circonstances et de personnes nous font défaut, et mes recherches pour serrer de plus près le problème sont, jusqu'ici, restées vaines. Je dois donc me borner à mettre deux textes sous les yeux des historiens ; ils pourront en mesurer la valeur.

¹ *Archives de la Soc. d'hist. du Canton de Fribourg*, VI, p. 308.

² Procès-verbal manuscrit de la Société.

³ Ouvrage cité, p. 149.

Ces documents ont pour auteur le grand mathématicien français *Augustin-Louis Cauchy* (1789-1857), dont les travaux de génie sont connus de tous les spécialistes¹. Cauchy avait quitté Paris après la Révolution de juillet 1830. Il avait estimé que ses opinions religieuses et politiques — c'était un catholique convaincu et un légitimiste ardent — ne lui permettaient pas de prêter serment au nouveau régime ; il avait donc abandonné son siège à l'Institut, ses chaires à l'Ecole polytechnique, à la Sorbonne et au Collège de France. Il se rendit à Fribourg, puis en Italie, où il enseigna deux ans à Turin (1831-1833) ; il se consacra ensuite, à Prague, à l'éducation scientifique du duc de Bordeaux. En 1838, il rentra en France, revint siéger à l'Institut, fut nommé au Bureau des Longitudes ; mais il ne remonta dans une chaire qu'après la chute de la monarchie de juillet, en 1848.

A Fribourg, Cauchy était sûr de trouver des sympathies chez ses compatriotes qu'y avait attirés le collège renommé des Jésuites², ou qui avaient quitté la France en même temps que lui, et même chez plusieurs membres du gouvernement fribourgeois. La présence de Cauchy est attestée par son inscription dans le registre des permis de séjour³ et par la proposition qu'il fit au Conseil d'éducation de fonder « un cours public » de « toutes les hautes sciences ainsi qu'à l'Ecole polytechnique même⁴ ».

¹ Voir C.-A. VALSON : *La vie et les travaux du baron Cauchy, membre de l'Académie des Sciences*. Paris, 1868. Tome I, passim.

² Qu'il me soit permis de signaler ici un tout récent article sur le célèbre pensionnat des Jésuites : J. ROMPEL S. J. *Das Jesuiten-Pensionat zu Freiburg in der Schweiz* (1827-1847) dans « *Stimmen der Zeit* », 114. Bd. (octobre 1927).

³ Cauchy, Augustin, pensionnaire originaire de Paris, domicilié chez M^{re} Tornare, à Fribourg. Passeport délivré à Paris, le 11 août 1830 et valable pour un an. Valable jusqu'au 15 juillet 1831. — Archives d'Etat, Fribourg ; registre des permis de séjour, vol. 12, lettre C ; inscription en date du 8 mars 1831.

⁴ Archives d'Etat, Fribourg. Extrait du registre des délibérations du Conseil d'éducation. Séance du 22 octobre 1830, page 244 : « M. le Conseiller Président présente une lettre que lui a adressée M. Cauchy, réfugié français en cette ville, membre de la Légion d'honneur et de l'Institut de France et ex-professeur à l'Ecole polytechnique, par laquelle il sollicite l'autorisation de pouvoir, avec le secours d'autres personnes attachées aussi jadis à ce célèbre établissement, former en cette ville et sans frais quelconques pour le Gouvernement un cours public, où les jeunes gens puissent recevoir l'enseignement de toutes les hautes sciences ainsi qu'à l'Ecole polytechnique même. Vu l'importance du contenu de cette missive, le Conseil désire être au complet pour pouvoir en décider et retient en attendant cet objet *ad consultandum*. »

Voici ce que dit à ce sujet Valson, *op. cit.*, p. 75 : « La Suisse fut le premier pays où il porta ses pas, et Fribourg fut la première étape de son exil volontaire. Là il reprit ses travaux un moment interrompus, et chercha dans les ardeurs de l'étude une diversion à ses préoccupations et à ses chagrins. Il avait même conçu l'idée d'organiser autour de lui une réunion de savants dont le but aurait été de s'appliquer exclusivement au progrès des sciences, loin des révolutions qui agitaient une grande partie de l'Europe. Ce projet n'eut pas de suite, il était peu réalisable

Le prospectus ci-dessous a-t-il été imprimé à Fribourg ? On ne saurait le dire, car il ne porte aucune indication de lieu et d'imprimeur. Les fautes qu'il contient me feraient plutôt supposer qu'il a été imprimé en Italie. Quant à sa date, on peut l'inférer de son texte même et de celui de la lettre, que nous publions à sa suite. Nous avons eu sous les yeux non seulement le texte imprimé du prospectus, mais encore la copie photographique du brouillon, écrit de la propre main de Cauchy, ainsi que la copie photographique de la lettre autographe. Ces copies appartiennent à M. Krugel ; les originaux sont entre les mains de M. Branly, l'éminent physicien qui enseigne à l'Institut catholique de Paris.

La lettre a été écrite de Modène (Italie) et porte la date du 28 octobre 1830 ; elle est adressée à l'empereur de toutes les Russies. Il semble bien que l'on soit en droit de conclure de la lettre, comme du prospectus, que leur auteur a écrit à d'autres souverains.

On sait encore que Cauchy fit paraître à Fribourg, en 1833, une brochure de 16 pages intitulée : *Quelques mots adressés aux hommes de bon sens et de bonne foi*, par Louis-Augustin Cauchy, membre de l'Académie des sciences de Paris, de la Société royale de Londres, etc., Fribourg en Suisse. Imprimerie de Louis-Joseph Schmid, 1833 ¹. Il avait donc conservé des amis à Fribourg. Il adjurait dans ces pages ses contemporains de retourner à Dieu, auteur de la vérité, pour triompher de l'erreur et du désordre qui désolent la société. Il y rappelle qu'il dut renoncer « aux trois chaires que j'occupais en France pour rester fidèle à mes serments », qu'il fut chargé ensuite du cours de physique à l'Université de Turin, puis du préceptorat du duc de Bordeaux.

Mais là se bornent nos connaissances sur le projet de Cauchy et de ses amis. Quelques mois après la révolution française de juillet, le patriciat fribourgeois succombait, à son tour, sous la poussée libérale (2 décembre 1830). Les hommes qui prirent alors le pouvoir étaient fort éloignés, on le devine aisément, de donner suite à un projet de ce genre, émanant d'un ami des Jésuites. D'ailleurs, même sous le régime patricien, les éléments libéraux opposés aux Jésuites, — qui avaient été rappelés en 1818, — eussent eu peut-être les moyens de faire échouer ce projet. Quoi qu'il en soit, l'affaire en resta là. Les Jésuites se bornèrent à organiser une Académie où se donnèrent des cours supérieurs de différentes sciences, mais qui ne constituaient pas une université. Il n'est pas impossible que des recherches ultérieures nous permettent un jour de compléter les quelques renseignements que nous possédons sur les tentatives auxquelles le grand Cauchy a attaché son nom. Mais nous tenions à mettre sans plus tarder sous les yeux des historiens ces deux documents qui en établissent la genèse.

à notre époque ; cependant il n'était pas impossible, et l'histoire nous montre plus d'une association de ce genre et digne d'un esprit dévoué à la science par un culte pur et désintéressé. »

¹ *Biblioth. de la Soc. économique* (à la Bibl. cantonale), Fribourg. — *Mélanges fribourgeois. Histoire et politique*, IV, 1830-1834. Vol. 25. (Cote : D. 1611).

Le prospectus, imprimé sur une feuille double, du format de 14 $\frac{1}{2}$ cm. sur 22 cm., a la teneur suivante :

Fondation d'une Académie dans la ville de Fribourg en Suisse.

Quelque opinion que l'on adopte au sujet des graves événements (*sic*), dont la France vient d'être le théâtre, on ne saurait se soustraire à l'évidence d'un fait qui frappe tous les regards. C'est que les agitations de la politique y seront, pendant quelque temps encore, assez vives pour occuper fortement les esprits et les distraire des tranquilles méditations qui exige (*sic*)¹ l'étude des hautes Sciences. Pénétrés de cette pensée, des Français qui ont consacré leur vie à l'enseignement, et dont le zèle, dans la culture des Sciences, est surtout encouragé par l'opinion généralement répandue qu'ils ont contribué pour quelque chose à leurs progrès, sont arrivés sur la terre étrangère, particulièrement en Suisse et en Italie, avec le commun désir d'y travailler encore, dans les diverses branches des connaissances humaines, à la recherche et à la propagation de la vérité. Là, ces Savants ont vu, de toutes parts, arriver auprès d'eux des jeunes gens pressés par l'amour de l'étude et demandants (*sic*) qu'on leur permette de profiter encore de ces leçons qui ne peuvent plus être écoutées avec fruit au milieu du fracas des armes et des discordes civiles. Alors, ils ont songé que la Providence les appelait peut-être à faire participer des contrées nouvelles aux avantages que procure l'étude des hautes Sciences, et qu'ils se rendraient utiles, en fondant sur le territoire paisible de la Suisse, une Académie qui pût rivaliser de zèle et d'efforts avec les Académies et les Universités les plus célèbres d'Italie, de France ou d'Allemagne. La ville de Fribourg, en raison de sa position centrale sur le sol Helvétique, leur a paru éminemment propre à devenir le siège de la nouvelle Académie, et ils se sont proposé d'y ouvrir des cours où les jeunes gens qui auraient terminé dans le Collège de la ville, soit dans d'autres établissements, pussent recevoir un complément d'instruction, et apprendre les Sciences (*sic*), philosophiques et littéraires, telles que la philosophie, le droit public, l'histoire universelle, la littérature, les langues orientales, les Sciences mathématiques, telles que le calcul infinitésimal, la mécanique analytique (*sic*), la physique mathématique, la géométrie descriptive, l'astronomie; les Sciences physiques, telles que la physique générale, la chimie générale, la chimie appliquée aux arts; les Sciences naturelles, telles que la minéralogie, la géologie, la botanique, la zoologie, la médecine, l'anatomie et la chirurgie; enfin, les Sciences technologiques, telles que la statistique, l'architecture et les constructions, l'agriculture, le commerce et les arts industriels. Le projet qu'on vient de signaler n'intéresse pas seulement le canton de Fribourg et les cantons voisins, qui pourront puiser dans la nouvelle Académie des secours et des lumières dont ils étaient privés jusqu'à ce jour. Il mérite encore de fixer l'attention de tous les cabinets de l'Europe. Il est de leur honneur et de leur intérêt tout ensemble, de contribuer à la fondation d'un établissement dont l'unique but sera d'inspirer de plus en plus à la jeunesse le goût de l'étude, l'amour du travail et de lui apprendre comment

¹ Le manuscrit porte : *qu'exige*, forme correcte.

la véritable Science, en perfectionnant l'homme, peut servir à son bonheur. La Suisse doit beaucoup aux Souverains qui se sont engagés de concert à respecter sa neutralité. Elle leur devra davantage, lorsqu'ils auront allumé pour elle le flambeau de la Science; et la douce clarté que ce divin flambeau répandra de toutes parts jusque dans leurs propres états les aura bientôt dédommagés amplement des légers sacrifices qu'ils se seront imposés pour fonder l'Académie Helvétique. Enfin, l'annonce de cette nouvelle Académie intéressera, sans doute, tous les hommes d'état et les amis des Sciences, qui s'empresseront de concourir, autant que leurs moyens leur permettront de le faire, à la fondation d'un si utile établissement.

Nota. — Il sera publié une Liste des fondateurs de l'Académie Helvétique. Pour acquérir ce titre, il suffit de prendre une ou plusieurs actions. Chaque action est de mille francs par an, et peut être prise pour plusieurs années, ou pour la première année seulement.

Et voici le texte de la lettre :

SIRE,

Tandis que la France se trouve violemment distraite des méditations scientifiques par des événements (*sic*) extraordinaires, des membres de l'institut, et des professeurs que la résolution de rester fidèles à leur serment oblige d'abandonner leurs chaires, se sont demandé si le moment n'était pas venu de faire participer des contrées nouvelles aux avantages que procure l'étude des hautes sciences. Ayant appris que depuis longtemps les cantons suisses et particulièrement le canton de Fribourg désiraient jouir de ces avantages, ils ont formé le projet de fonder dans la ville de Fribourg une Académie nouvelle, et d'y ouvrir des cours où les jeunes gens, français ou étrangers à la France, viendraient compléter (*sic*) l'instruction acquise dans le collège (*sic*) de cette ville ou dans d'autres établissements. Le gouvernement s'est montré fort empressé de seconder ces vues. Mais la faiblesse des ressources dont le canton de Fribourg peut disposer serait de nature à compromettre la création de l'Académie projetée (*sic*), si l'on n'était en droit d'espérer que tous les souverains amis des sciences se plairont à favoriser par des souscriptions une si utile entreprise.

Appelé (*sic*) moi-même à faire partie de l'Académie projetée (*sic*), je n'ai pas hésité à me charger de l'honorable mission de plaider sa cause auprès des Souverains. Déjà Son Altesse Royale de duc de Modène a daigné accueillir nos vœux, et souscrire, pour dix actions, en faveur de l'Académie Helvétique. La protection éclairée que Votre Majesté Impériale et Royale daigne accorder aux sciences, nous donne la ferme confiance qu'elle accueillera pareillement nos désirs. Il est digne d'elle de se placer à la tête des fondateurs d'une institution dont l'unique but sera de montrer comment les sciences, unies à la religion peuvent, en perfectionnant l'homme, contribuer à son bonheur.

Je suis avec respect, Sire, de Votre Majesté Impériale et Royale, le très humble très obéissant et très soumis serviteur A. L. CAUCHY.

Sa Majesté Impériale et Royale l'Empereur de toutes les Russies.

Quelques idées et quelques faits importants se dégagent de ces documents. Que les monarchies avaient le devoir d'aider au développement et à la diffusion de la science : parole à méditer dans tous les temps et sous tous les régimes. Qu'elles devaient aider au développement intellectuel de la Suisse dont elles avaient, en 1815, garanti la neutralité. Idée neuve et hardie, qui ne devait guère rallier les suffrages des cabinets européens, lesquels nous considéraient alors comme une terre de conspirateurs et un pays à demi-souverain, dont les institutions ne pouvaient pas être changées sans leur autorisation. Et, enfin, que le canton de Fribourg désirait « particulièrement » jouir des avantages que procure l'étude des hautes sciences et que son gouvernement avait montré un grand empressement à seconder les vues de Cauchy et de ses amis. Sur ce dernier point, le plus important pour l'histoire des études supérieures à Fribourg, les renseignements font défaut. Antoine de Ræmy affirme, sans apporter de preuves, que les préparatifs étaient avancés et donne les raisons de l'échec ; Cauchy déclare qu'on lui fit bon accueil, parce qu'on avait ressenti le besoin d'une haute école. Souhaitons de pouvoir combler cette lacune de notre documentation.

G. CASTELLA, *professeur à l'Université de Fribourg.*

Zur Geschichte der Jesuitenmission bei den Maroniten am Libanon.

Als Binnenland, weit entfernt von jeder Meeresküste, welche im Menschen fast naturnotwendig die Sehnsucht nach dem unbekannten jenseitigen Ufer weckt, raffte sich die Schweiz verhältnismäßig sehr spät zu selbständiger Missionstätigkeit auf. Was sie trotzdem auf diesem Gebiete sporadisch in der Vergangenheit geleistet, war das individuelle Verdienst einzelner, besonders opfermutiger Seelen, die sich irgend einem ausländischen Unternehmen anschlossen. Dieser Tatsache entsprechend, ist auch die historische Missionsliteratur bei uns noch sehr leicht zu überblicken. Durch planmäßiges Nachsuchen lassen sich indessen auch in der Schweiz noch manche recht brauchbare Mosaiksteinchen für das glanzvolle Gesamtbild katholischer Missionstätigkeit ans Tageslicht fördern und zur Baustelle schaffen. Man darf nur die Kleinarbeit nicht scheuen und deren Ergebnisse nicht unterschätzen. Wir haben deshalb schon einmal in dieser Zeitschrift (1919, S. 116) auf Annäherungsversuche zwischen Rom und Jerusalem aufmerksam gemacht, die zufällig und bisher wohl kaum beachtet, in einem schweizerischen Pilgerbericht von 1583 festgehalten sind.

Diesmal verweisen wir auf eine verwandte Erscheinung, die uns ebenfalls von einem schweizerischen Jerusalem-pilger erzählt und als Augenzeuge verbürgt wird. Stadtpfarrer *Sebastian Werro* von Freiburg i. Ue. pilgerte nämlich im Sommer 1581 ins Heilige Land und führte während seiner Reise nicht nur ein lateinisches Tagebuch, sondern bearbeitete im darauf-

folgenden Sommer diesen ersten lateinischen Text auch in deutscher Sprache. Unser Pilger erwähnt in diesem bisher ungedruckten Buche die wertvollen persönlichen Eindrücke und Aufschlüsse, welche er von einem hervorragenden Jesuitenmissionär bei den Maroniten auf dem Berge Libanon empfing. Es verblieb aber nicht bei diesem schriftlichen Referate; Werro brachte sogar zwei Exemplare eines arabischen Katechismus nach Hause, wovon er ein Stück auftragsgemäß dem seit kurzem in Freiburg ansässigen P. Peter Canisius, also einem Ordensgenossen des Missionärs, überreichte, der als Verfasser von ungezählten Katechismusausgaben ohne Zweifel ein ganz besonderes Interesse an diesem überraschenden literarischen Geschenke genommen hat.

Von Maronitern. Cap. 155.

Auff ein zytt hatt es sich begeben, daß ein junger, auß Syrien bürtig, (und wie ettlich sagtend, ein geborner jud) ist von frömbden auffgefangen worden und in Egypten verkaufft, bald widerumb in andere land verkaufft, biß er zü letst entledigett gan Rom kommen, da er getaufft ist worden, wie sy sagtend, und hatt angefangen zü studieren, hatt sich auch bald der societett Jesu übergeben und ist ein jesuiter worden. Diewyl im nur die arabische oder mörische sprach, so in Syrien gebraucht wird, bekandt war, hatt er sich hynyn in syn vatterland begeben und mitt bápstlicher Heilligkeitt befürdernuß under den maronitischen christen angefangen die ware grundliche leer Jesu Christj und der catholischen kirchen fürzúbringen und zü predigen.

Dise Maroniter bewonend das Phenicier land und das gantz gebürg Libani, zum teill auch Lybiam in Africa, bekennend woll Christum vorhin, aber ir leer ist auch nitt in allen articklen gütt, dan sy von einem sectenmeister im jar Christj 700 verführett sind worden, zü dem, so ein lange zytt mitten under den Saracenern und Türcken zü wonen, war ir christenliche glaub schlecht und gering worden. Nun in Syrien auff dem berg Libano wonend diser christen vill taussend, und wiewoll diser jesuiter erstlich wenig hatt mögen schaffen und unwerd worden, jedoch hatt er mitt der zytt erworben ein kirchen und füglich mittell, die h. meß zü halten und zü predigen und ist imme noch ein gesell zúgesend, und hatt er verschaffett, daß *sechs junge Syrier* oder maronitische christen gan Rom von iren eltern geschickt sind worden, alda von bápstlicher Heilligkeitt verlegung in einem neuen collegio zúerhalten und dem studieren obzúligen.

So hatt er wytters alle haubtartickell der catholischen kirchen in einen *catechißmum* begriffen, denselben zü Rom in arabischer oder türkischer sprach mitt chaldaischen bûchstaben drucken lassen und widerumb über mer gefürderett, die Maroniter leeren lesen und innen disen catechißmum gegeben, hiezwise innen auch ire fäler zü verstan geben und harwider die ungefälschte catholische warheitt empsig gepredigett. So hatt imme auch bápstliche Heilligkeit von Rom alle nottwendige zúgeherden, so zü ernüwerung und aufferbauung des waren christenglaubens

dienend, hinüber geschickt und hatt es diser apostolische prediger mitt gottes gnad und benedyung dorthin gebracht, daß sich ein groß volck schon hatt bekerett, einanderen selbs zur bekerung beredend, den nitt für ein waren christen haltend, welcher nitt nach römischer bekantnuß ein warzeichen synes glaubens als ein creütze oder pater noster by sich tregt und wytters zû verhoffen ist, daß in kurtzer zytt, wo Gott gnad gibt, das gantze volck diß gebürgs sich werde zû der catholischen kirchen einigkeitt ergeben.

Diser fromme priester, *Johannes Baptista* genent, ist ein langer, dürrer, alter man, mitt siben oder acht sprachen begabett, hatt mich viller sachen bericht, die ich sonst nitt hette so bald erfahren kennen. Er hatt mir auch einen arabischen catechißmum geschenckt, den ich mitt mir hab heimgebracht und noch eyn andern, den ich auß seinem befelch dem ehrwürdigen altvatter *Canisio* hab allhär gebracht, und ist dört von Venedigern, Frantzosen und anderen christen auch in hochem werd gehalten.

Altdorf.

Dr. Eduard Wymann.

